Nombreux sont, en Afrique surtout 1, les pavements où l'on voit des scènes de chasse; rares, au contraire, ceux qui représentent des scènes de lutte. Les combats de l'Amour et de Pan mis à part ainsi que d'autres sujets mythologiques 2, l'Inventaire des mosaïques n'en cite qu'un exemple 3, outre celui-ci, pour l'ensemble des Gaules, une mosaïque de Reims, dont le tableau central, médaillon circulaire, contient deux pugilistes aux prises. Il n'en cite que cinq pour l'Afrique 4. La figuration la plus importante et la plus curieuse des jeux de la palestre, dans le domaine de la peinture en mosaïque, est le pavé de Tusculum 5. Elle comprend la lutte proprement dite, ou lutte à mains plates, représentée par plusieurs couples ; le pugilat ou boxe avec cestes ou gantelets; le pancrace, lutte qui tient de la boxe en ce que les coups de poing y sont permis, mais les coups de poing nu ; la course, le saut, le jet du disque; en un mot la série à peu près complète des exercices palestriques 6; et, outre les acteurs de ces divers jeux, des gymnasiarques, des athlètes au repos, des accessoires qui signifient clairement le lieu de la scène. Dans notre pavement, les deux petits athlètes du tableau principal sont des lutteurs. Nous devrions, en bonne règle, appeler pancratiastes ceux de la rangée la plus haute, qui ont les poings fermés et nus. Mais ce sont plutôt des pugilistes dont le peintre aura négligé ou ne se sera pas cru capable de figurer les cestes. L'athlète agenouillé de la quatrième rangée transversale n'a pas non plus les poings armés; cependant, son attitude ne convient qu'à un pugiliste 7.

On ne saurait dire, à la nudité près, que notre chasseur enfant, qui, avec son chien, court le lièvre, sa houlette ⁸ à la main, soit un personnage de fantaisie. C'est aussi la réalité qui a fourni le prototype de nos petits athlètes

^{1.} Voir les tables de l'Inventaire des mosaïques.

^{2.} P. ex., le combat des boxeurs Darès et Entelle (Inventaire des mosaïques de la Gaule, nos 44 et 104).

^{3.} Ibid., nº 1077.

^{4.} Inv. des mos. de la Gaule et de l'Afrique, II, 1, 18, 71 f, 929 g; III, 409.

^{5.} Annali dell' Instituto, 1863, p. 397 et suiv.; Monumenti dell' Instituto, VI, pl. 82.

^{6.} Voir les articles Gymnastica, Gymnasium, Lucta, Pugilatus, du Dict. des ant. gr. et rom.

^{7.} Art. pugilatus, p. 758.

^{8. «} Le pedum n'était d'abord qu'une massue moins lourde et légèrement recourbée, à laquelle son affectation particulière à la chasse au lièvre a valu en grec le nom de lagobolon... Son nom indique qu'on pouvait la lancer sur la bête pour l'assommer ou l'étourdir » (Art. Venatio, p. 684, dans le Dict. des ant • gr. et rom.; comp. ibid., art. Pedum, p. 369, fig. 5539, chasseur armé du pedum).